

Projets d'amélioration et de restauration de l'habitat des poissons dulcicoles

En 2000, le gouvernement du Canada et le secteur bénévole ont uni leurs efforts dans le cadre de l'Initiative nationale du secteur bénévole pour élaborer un accord qui officialiserait leurs relations et favoriserait une plus grande compréhension réciproque. En 2002, les ministres fédéraux ont approuvé le Programme d'intendance du Canada, ce qui a eu pour effet d'inciter les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que les citoyens, à jouer un rôle plus important dans la conservation et la défense de la biodiversité.

Pêches et Océans Canada (MPO), région des Prairies, voudrait soutenir davantage les projets entrepris par les collectivités en vue d'améliorer ou de restaurer l'habitat du poisson, ainsi que les activités d'intendance connexes qui permettent aux collectivités d'accroître leur capacité à prendre des mesures visant à favoriser la protection de l'habitat du poisson, ainsi qu'à évaluer, à surveiller et à améliorer de manière continue l'efficacité de telles mesures, y compris celles prises par l'industrie et les particuliers, et à communiquer les renseignements à cet égard.

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés pour administrer, élaborer et exécuter un projet d'amélioration ou de restauration de l'habitat du poisson, qui bénéficiera d'un financement de contrepartie de partenaires, sont invités à soumettre par écrit une proposition de projet détaillée à l'autorité contractante désignée dans le présent préavis au plus tard à la date de clôture indiquée. La proposition doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait à toutes les exigences énoncées.

L'AMÉLIORATION consiste en la manipulation de l'habitat du poisson dans le but d'en rehausser la qualité et d'accroître sa capacité de répondre aux besoins indiqués des espèces de poisson indigènes à l'un ou l'autre des stades de leur vie.

La RESTAURATION consiste à remettre en état un habitat du poisson dégradé de manière à rétablir sa structure ses fonctions ou l'assemblage d'espèces d'origine, afin de répondre aux besoins indiqués des espèces de poisson indigènes à l'un ou l'autre des stades de leur vie.

L'INTENDANCE est une fonction éthique qui englobe la planification et la gestion d'écosystèmes naturels en collaboration avec des organismes, des collectivités et d'autres personnes afin de prendre une part active dans la prévention de la dégradation et de la perte des habitats du poisson, et de faciliter la remise en état dans l'intérêt de la durabilité à long terme.